

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Enduit Rapide à laquer
(Schnellspachtel)

Mise à jour : 22.02.2021

Date d'édition : 22.02.2021

Version (Révision) : 6.0.0 (5.1.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Enduit Rapide à laquer
(Schnellspachtel) (0336__001)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteurs d'utilisation [SU]

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de produits [PC]

PC 9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

decotric GmbH

Rue : Im Schedetal 1

Code postal/Lieu : 34346 Hann. Münden

Téléphone : +49 (0)5541 7003-02

Télécopie : +49 (0)5541 7003-50

Contact pour informations : sds@decotric.de

Homepage: www.decotric.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 (0)5541 7003-64/-41

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale de l'élimination des déchets.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/VPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Enduit Rapide à laquer
(Schnellspachtel)

Mise à jour : 22.02.2021

Version (Révision) : 6.0.0 (5.1.0)

Date d'édition : 22.02.2021

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Composée de: Résine synthétique, dioxyde de titanium, charges, solvants et additifs

Composants dangereux

HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119463258-33 ; N°CE : 919-857-5; N°CAS : 64742-48-9

Poids : $\geq 5 - < 10 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 STOT SE 3 ; H336

HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457273-39-0003 ; N°CE : 918-481-9

Poids : $\geq 1 - < 5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

Nom commercial du produit : Enduit Rapide à laquer
(Schnellspachtel)

Mise à jour : 22.02.2021

Version (Révision) : 6.0.0 (5.1.0)

Date d'édition : 22.02.2021

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En raison de la proportion de solvants organiques, tenir éloigné de toute flamme et bien aérer la pièce. Ne pas inhaler les vapeurs. Assurer une aération suffisante. Éloigner toute source d'ignition. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

Mesures de lutte contre l'incendie

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conseils pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Ne pas stocker à des températures de plus de : Éviter le réchauffement à plus de 50°C.

Nom commercial du produit : Enduit Rapide à laquer
(Schnellspachtel)
Mise à jour : 22.02.2021
Date d'édition : 22.02.2021

Version (Révision) : 6.0.0 (5.1.0)

Température de stockage recommandée : Conserver à l'écart des contenants alimentaires / alimentaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Remarque

Aucune information disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

lunettes à coques

Protection de la peau

Protection des mains

En cas de contact éventuel avec la peau utilisez des gants (testé par ex. selon la norme EN374) du matériel suivant: caoutchouc nitrile

Épaisseur des gants: > 0.4 mm

Temps de passage: >= 8h

Après l'utilisation des gants laver les mains et les sécher soigneusement. Après le lavage des mains remplacer le gras de peau perdu avec de crèmes contenant des grasses.

Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. Enlever les vêtements souillés, imprégnés

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Remarques générales

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : liquide: Pâte

Couleur : jaune clair

Odeur

caractéristique

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit : Enduit Rapide à laquer
(Schnellspachtel)

Mise à jour : 22.02.2021

Date d'édition : 22.02.2021

Version (Révision) : 6.0.0 (5.1.0)

Caractéristiques en matière de sécurité

État :			Liquide	
Point d'ébullition:	(1013 hPa)		Aucune donnée disponible	
Point éclair :			non applicable	Brookfield
Température d'auto-inflammabilité :			237 °C	
Limite inférieure d'explosivité :			0,6 Vol-%	
Limite supérieure d'explosivité :			6,5 Vol-%	
Pression de la vapeur :	(50 °C)		Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur :	(20 °C)		3 hPa	
Densité :	(20 °C)	env.	1,85 g/cm ³	
Test de séparation des solvants :	(20 °C)	<	3 %	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		pratiquement insoluble	
Temps d'écoulement :	(20 °C)	>	90 s	DIN gobelet 4 mm
Viscosité cinématique :	(40 °C)	>	20,5 mm ² /s	
Teneur en solvant :			11 Pds %	
Valeur de COV :		<	210 g/l	

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

10.4 Conditions à éviter

Éviter le réchauffement à plus de 50°C.

10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

10.6 Produits de décomposition dangereux

Gaz/vapeurs, inflammable

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 (HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES ; N°CAS : 64742-48-9)

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : > 5000 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Enduit Rapide à laquer
(Schnellspachtel)

Mise à jour : 22.02.2021

Version (Révision) :

6.0.0 (5.1.0)

Date d'édition : 22.02.2021

Paramètre : DL50 (HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES)

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : > 5000 mg/kg

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : DL50 (HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES ; N°CAS : 64742-48-9)

Voie d'exposition : Dermique

Espèce : Lapin

Dose efficace : > 5000 mg/kg

Méthode : OCDE 402

Paramètre : DL50 (HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES)

Voie d'exposition : Dermique

Espèce : Lapin

Dose efficace : > 5000 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : LC50 (HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES ; N°CAS : 64742-48-9)

Voie d'exposition : Inhalation

Espèce : Rat

Dose efficace : > 21 mg/l

Temps d'exposition : 4 h

Méthode : OCDE 403

Paramètre : DL50 (HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES)

Voie d'exposition : Inhalation

Espèce : Rat

Dose efficace : > 5000 mg/l

Temps d'exposition : 4 h

Corrosion

Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée disponible

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Aucune donnée disponible

Nom commercial du produit : Enduit Rapide à laquer
(Schnellspachtel)
Mise à jour : 22.02.2021
Date d'édition : 22.02.2021

Version (Révision) : 6.0.0 (5.1.0)

Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

11.5 Informations complémentaires

Liquide est légèrement irritant pour la peau/vapeurs en concentrat. plus haute sont irritantes pour yeux/respirat.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

Station d'épuration

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Eliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Après utilisation conforme

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit :

Etat de traitement:

08 04 09

Sec ou dur:

08 04 10

Désignation des déchets :

Etat de traitement:

déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Sec ou dur:

déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Code des déchets conditionnement :

15 01 04

Désignation des déchets conditionnement :

emballages métalliques

Nom commercial du produit : Enduit Rapide à laquer
(Schnellspachtel)
Mise à jour : 22.02.2021
Date d'édition : 22.02.2021

Version (Révision) : 6.0.0 (5.1.0)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

14.8 Informations complémentaires

La classification de l'ADR n'est pas valable pour nos emballages assemblée. (vois ADR 3.4 LQ 5 I) => limited Quantity

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

- n'est pas soumis à cette directive.

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

- ce produit est pas soumis à à règlement Détergents CE no. 648/2004.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3 Informations complémentaires

Aucune

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

03. Composants dangereux · 08. Valeurs limites au poste de travail

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Enduit Rapide à laquer
(Schnellspachtel)

Mise à jour : 22.02.2021

Date d'édition : 22.02.2021

Version (Révision) : 6.0.0 (5.1.0)

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
